

GREFFE

VILLE DE BEAUCEVILLE

**PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2025-545 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE
NUMÉRO 2016-341****AVIS PUBLIC**

L'avis public est par les présentes, donné:

Lors d'une séance tenue le 10 novembre 2025, le conseil a adopté le règlement suivant:

Règlement numéro 2025-545 modifiant le règlement DE ZONAGE 2016-341

QUE le règlement vise, notamment, à :

- Ajouter l'usage Habitation bifamiliale isolée à la zone 218-H.

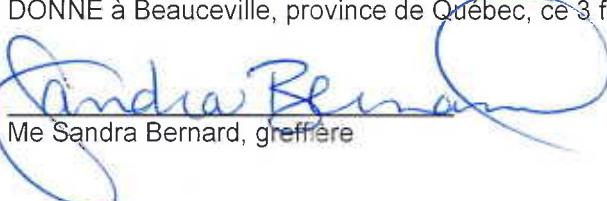
QUE les procédures suivantes ont été accomplies préalablement aux présentes :

- Avis de motion :	2 septembre 2025
- Adoption du 1 ^{er} projet de règlement :	2 septembre 2025
- Avis public d'une assemblée de consultation (internet) :	3 septembre 2025
- Avis public d'une assemblée de consultation (journal) :	4 septembre 2025
- Tenue de l'assemblée publique de consultation :	15 septembre 2025
- Adoption du second projet de règlement :	15 septembre 2025
- 1 ^{er} avis aux personnes habiles à voter pour les demandes de tenue de registre :	18 septembre 2025
- 2 ^e avis aux personnes habiles à voter pour les demandes de tenue de registre :	30 septembre 2025
- Demande(s) reçues :	1 (une)
- Adoption du règlement final :	10 novembre 2025
- Certificat de conformité de la MRC Beauce-Centre :	27 novembre 2025

QUE copie dudit règlement est déposée au bureau de la soussignée 540, boulevard Renault, Beauceville, où toute personne peut en prendre connaissance aux heures habituelles de bureau ;

QUE ledit règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

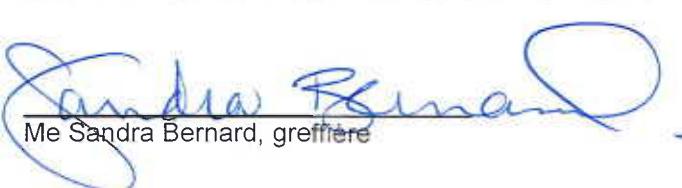
DONNÉ à Beauceville, province de Québec, ce 3 février 2026.


Me Sandra Bernard, greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Sandra Bernard, greffière de la Ville de Beauceville, certifie que j'ai affiché le présent avis public sur le babillard situé à l'entrée de l'hôtel de ville et sur le site internet de la Ville de Beauceville le 3 février 2026.

Signé le 3 février 2026, à Beauceville, province de Québec.


Me Sandra Bernard, greffière